



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Groupe politique CSV
Député : Laurent Mosar
Dépôt : 20.11.2025
PL 8486

1

Motion

La Chambre des députés

- Considérant le projet de loi n°8486 portant modification : 1° du Code pénal ; 2° du Code de procédure pénale qui modifie le régime actuel de l'article 24-1 du Code de procédure pénale sur la procédure dite « mini-instruction » et qui sera adopté en séance plénière en date du 20 novembre 2025,
- Considérant que le projet de loi prévoit que le procureur d'État pourra désormais demander plusieurs actes d'instruction sans qu'une instruction préparatoire ne soit ouverte et pourra procéder à un second réquisitoire sans délai d'attente de trois mois,
- Soulignant l'importance des droits de la défense dans le cadre de la procédure pénale,

Invite le Gouvernement à

- Analyser le cadre légal actuel en matière de droit d'accès au dossier de la défense dans le cadre des différentes étapes de la procédure pénale,
- Présenter au plus tard avant la fin de l'année 2026 à la Chambre des députés un projet de loi renforçant les droits de la défense en matière d'accès au dossier dans le cadre de la procédure pénale.

L. MOSAR

LM

Marc Goergen

Dan Hardy

Marc Baum

Simone Zeissel

Dan Bideau